



Le Québec octroie aux étudiants marocains dans le cadre de l'entente Maroc-québécoise, **22** bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires, au titre de la session d'automne 2024.

Les bourses d'exemption sont ainsi réparties :

- 1<sup>er</sup> cycle/Baccalauréat (Licence) : **09**
- 2<sup>ème</sup> cycle/Maîtrise (Master) : **12**
- Doctorat : **01**

### Critère de sélection :

- Être de nationalité Marocaine
- Avoir le diplôme requis pour le niveau d'études souhaité
- Avoir une admission définitive auprès d'un établissement d'enseignement supérieur québécois au Programme d'études pour lequel l'exemption est demandée
- La priorité est accordée aux candidats ayant effectuées au minimum **2** sessions au Québec dans le cadre du Programme demandé
- Le nombre minimum de sessions restantes au Québec dans le cadre du Programme demandé est arrêté à **2**
- L'ordre de mérite, suivant l'excellence académique, est basé sur la GPA (La moyenne pondérée cumulative) ainsi que le nombre de sessions effectuées au Québec
- Les Ex-aequo sont départis en fonction de la moyenne générale du diplôme obtenu au Maroc
- L'antériorité du diplôme d'études obtenu, donnant accès au cycle d'étude demandé au Québec, est fixée à 4 années académiques
- Les notes obtenues au Québec dans le cadre d'un DESS, d'un diplôme d'études collégiales, de certificat ou d'une année effectuée dans le cadre de l'échange ne sont pas prises en considération

Date limite



27 mai 2024





## Dossier de candidature

Joindre à votre candidature en ligne l'ensemble des documents justificatifs scannés en format PDF claires et lisibles (dont la taille ne devrait pas dépasser 4 Mb) :

- Formulaire de candidature pour l'attribution des exemptions des droits de scolarité supplémentaires, en annexe, dûment renseigné et signé (saisi sur ordinateur, imprimé et signé)
- Preuve récente d'admission définitive auprès d'un établissement d'enseignement supérieur québécois au Programme d'études pour lequel l'exemption est demandée
- Copie des diplômes et des relevés de notes obtenus antérieurement
- Copie des relevés des notes\* de toutes les sessions effectuées au Québec

**Toute candidature incomplète ou comportant de fausses informations sera systématiquement rejetée**

## Procédure de candidature

Renseigner le formulaire électronique à travers le lien suivant :

<https://maboursecooperation.enssup.gov.ma/>

## Publication des résultats de sélection

Les résultats définitifs de sélection seront communiqués aux candidats à travers :

<https://mabourse.enssup.gov.ma>

\* : Les candidats ayant déjà entamé leurs études supérieures dans des établissements québécois doivent obligatoirement fournir des copies de tous les relevés de notes délivrés par ces établissements, et ce, pour toutes les sessions suivies.